

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 26 août 2024
N° de dossier : 115805.00244/22968

Gaëlle Obadia
Ligne directe 1 514 397 7621
gobadia@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Planification de l'audience
ÉNERGIR - DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISION-
NEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET
TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2024
Dossier : R-4257-2024**

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 14 août 2024 et vise à transmettre à la Régie les informations relatives à la planification de l'audience dans le cadre du dossier en objet. Vous trouverez ci-après le temps requis pour chacune des étapes aux fins de planification de l'audience.

- Me Gaëlle Obadia sera présente pour représenter la FCEI, en remplacement de Me André Turmel, et présentera l'argumentation de la FCEI;
- La soussignée demande respectueusement l'autorisation à la Régie de pouvoir assister à l'audience en mode virtuel uniquement pour la journée du vendredi 6 septembre 2024, elle assistera en personne à l'audience aux autres dates;
- L'analyste, Monsieur Antoine Gosselin, sera également présent et présentera la preuve de la FCEI pour une durée de **45 minutes**;
- À ce stade-ci, la FCEI estime avoir besoin de **1 heure et 45 minutes** pour contre-interroger les témoins d'Énergir. De façon plus détaillée, le contre-interrogatoire par la FCEI des témoins d'Énergir serait scindé comme suit :
 - Panel 1 : 15 minutes
 - Panel 2 : 30 minutes
 - Panel 4 : 45 minutes



FASKEN

- Panel 5 : 15 minutes
- La FCEI estime avoir besoin de **5 minutes** pour le contre-interrogatoire des témoins de chacun des autres intervenants;
- La FCEI estime une durée de **45 minutes** pour présenter son argumentation et demande respectueusement à ce que celle-ci ne soit pas présentée le 6 septembre 2024, compte tenu de la disponibilité uniquement en virtuel de la soussignée pour cette journée.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gaëlle Obadia
GO/dd

